

Résumé exécutif
52^e réunion du Comité technique de l'ours blanc (1^{er}
au 4 février 2021)
Réunion virtuelle
Organisateur : gouvernement du Québec

La 52^e réunion du Comité technique de l'ours blanc (CTOB) a été organisée par le gouvernement du Québec du 1^{er} au 4 février 2021 dans un format virtuel en raison des restrictions de voyage et des mesures sanitaires associées à la pandémie de COVID-19. La réunion a utilisé une plateforme de conférence en ligne et un ordre du jour modifié qui tenait en compte à la fois des durées raisonnables pendant lesquelles les participants étaient assis devant un ordinateur ou un téléphone et des fuseaux horaires sur lesquels les participants étaient répartis (5h et demi). Seize des dix-huit membres du Comité ont assisté à la réunion (présence des représentants de Nunavut Tunngavik Incorporée et du Conseil consultatif de la gestion de la faune; absence de ceux de Versant nord), ainsi que dix-huit participants permanents, des spécialistes invités et des membres du personnel de soutien.

La réunion officielle du CTOB comporte deux séances, l'une publique, l'autre à huis clos. La séance publique a lieu en premier et offre aux membres, aux participants permanents, aux spécialistes invités, aux observateurs et au personnel de soutien un forum auquel ils peuvent participer et où ils peuvent échanger des renseignements.

Première journée – séance publique

Le matin du premier jour de la réunion, le CTOB a discuté d'un courriel du CAOB (Comité administratif de l'ours blanc), dans lequel ce dernier demandait que des changements soient apportés à la section des commentaires du tableau d'état du CTOB concernant le remplacement par le Nunavut du ratio de récolte selon le sexe de deux mâles pour une femelle par celui d'un mâle pour une femelle (2 :1 à 1 :1). Le CAOB suggérait d'enlever cette formulation des « commentaires » pour toutes les sous-populations auxquelles elle s'appliquait et de la remplacer par une note de bas de page :

« Le gouvernement du Nunavut a ciblé un ratio de récolte selon le sexe de 2 mâles pour 1 femelle à partir du début des années 1990 afin de soutenir une approche de récolte à rendement maximal durable et de promouvoir la régénération des sous-populations d'ours polaires. À partir de la saison de récolte 2019-2020, le Nunavut a adopté une récolte allant jusqu'à une femelle pour un mâle en réponse aux commentaires des utilisateurs du Nunavut et des partenaires de cogestion. Le gouvernement du Nunavut et les conseils de gestion des ressources fauniques continueront de surveiller de près les récoltes, en particulier la proportion réelle de femelles prélevées, car le prélèvement des mâles devrait dépasser celui des femelles en raison des interdictions de chasser les femelles avec oursons ».

Les membres du CTOB ont fait remarquer qu'il avait fallu beaucoup de temps pour trouver une formulation pour le tableau d'état qui fasse l'unanimité et soit exact du point de vue technique. Les membres ont convenu de réexaminer ce point pendant la séance à huis clos de la réunion.

Le CTOB a également appris que le CAOB avait modifié son propre mandat afin d'y inclure une formulation lui permettant de suggérer des changements au tableau d'état du CTOB, mais que les modifications apportées au mandat du CAOB avaient été effectuées sans consultation du CTOB. Les membres du CTOB ont exprimé leur inquiétude, car cela risquait de compromettre l'indépendance du CTOB en tant que comité technique. Enfin, le CTOB s'est dit préoccupé par le fait que, bien que les changements apportés au mandat du CTOB aient été soumis à l'approbation du CAOB, la réciproque n'était pas vraie et que ce dernier ne demandait pas l'avis du CTOB sur les éventuelles modifications du mandat du CAOB qui pourraient avoir des répercussions sur le CTOB. Ainsi, le CAOB pourrait modifier son mandat et ignorer les conseils que lui fournirait le CTOB.

Le CTOB a brièvement examiné les ensembles de données annuelles qu'il tient à jour, notamment le

tableau des récoltes, qui sert à remplir le tableau de la situation, et le tableau de la recherche, qui résume les types de travaux de recherche sur les ours polaires entrepris l'année précédente et leur importance. Il faut souligner qu'aucun travail de recherche sur l'ours polaire (capture physique, biopsie génétique ou relevé aérien) n'a été entrepris en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Treize colliers satellites actifs sont actuellement posés sur des ours et tous sont munis de mécanismes qui les feront se détacher des animaux à l'automne 2021.

Afin d'adapter la réunion à la durée réduite de chaque jour, de nombreuses présentations données habituellement par chaque administration ont été éliminées et les rapports ont été publiés à l'avance sur un site SharePoint. Par conséquent, les présentations se sont limitées aux plus importantes et une période de questions ouvertes sur les présentations ou les rapports écrits a été prévue.

Le gouvernement du Nunavut a présenté des rapports finaux sur les nouvelles estimations de l'abondance des sous-populations du golfe de Boothia et du détroit de M'Clintock. Ces rapports ont été bien accueillis par le CTOB et portent sur deux des cinq sous-populations (golfe de Boothia, détroit de Lancaster, détroit de M'Clintock, baie Norwegian et détroit du Vicomte-Melville) dont les estimations d'abondance datent de plus de 20 ans.

D'après ces nouvelles évaluations, il est apparu que les populations avaient probablement augmenté dans le détroit de M'Clintock et qu'elles étaient stables dans le golfe de Boothia. Les deux rapports ont souligné que les phénomènes d'émigration et d'immigration compliquaient les estimations du taux de survie et donc celles des sous-populations. Les deux études ont mentionné que la télémétrie par satellite aurait été utile, mais les collectivités n'ont pas encouragé son utilisation.

Le Nunavut a indiqué qu'il prévoyait commencer les études de marquage-recapture génétique dans le détroit de Lancaster et la baie Norwegian au printemps 2021, mais que les restrictions liées à la pandémie pourraient modifier les plans. Le Nunavut a indiqué qu'il espérait qu'un rapport final sur la réévaluation de la sous-population du détroit de Davis pourrait être publié dans les 2 à 4 prochains mois. Le Nunavut a exprimé son inquiétude quant à l'augmentation des coûts de ces types d'inventaires, qui pourrait l'empêcher de terminer les inventaires dans les délais prévus.

Bien qu'aucun rapport sur la réévaluation des populations dans le détroit du Vicomte-Melville n'ait été présenté, il a été mentionné qu'un rapport final serait bientôt disponible.

Le CTOB a rapidement abordé la question de savoir s'il était temps de songer à nouveau à une tentative d'estimation des niveaux de récolte maximaux durables, qui nécessite de disposer de données détaillées dont la collecte devient coûteuse. Une approche différente pourrait permettre de réduire la fréquence et le coût des inventaires qui seraient alors moins précis, mais pourraient tout de même constituer une approximation valable.

L'USGS a présenté un résumé de travaux effectués récemment pour mettre à jour les données relatives à la survie et à l'abondance des ours sur le côté américain du sud de la mer de Beaufort. Il a été souligné qu'avec le déplacement par le Canada de la frontière entre les sous-populations du sud et du nord de la mer de Beaufort en 2014, environ 80 % de la sous-population du sud de la mer de Beaufort se trouvait désormais à l'intérieur des frontières américaines. Ainsi, le travail effectué du côté américain représente probablement un bon indice de ce qui se passe à l'échelle de l'ensemble de la sous-population. Les travaux de recherches et analyses réalisés par l'USGS ont permis de prolonger la série chronologique concernant le sud de la mer de Beaufort jusqu'en 2015. Elle montre que le nombre d'ours est stable et compris entre 500 et 600 à partir de 2005. L'USGS a souligné que l'analyse se basait uniquement sur les données recueillies aux États-Unis et n'incluait pas les données canadiennes.

Le groupe de travail sur le savoir autochtone (SA) du CTOB a fait le point sur ses travaux en cours en matière de renforcement du savoir autochtone au sein du PBTC. Les tâches proposées pour l'année prochaine consistent à : (1) continuer de travailler sur le compendium des lignes directrices sur le SA; (2) générer une liste de spécialistes recommandés à inviter, parmi lesquels des détenteurs du SA; (3) créer un glossaire des termes relatifs au SA pour le CTOB; (4) dresser pour chaque région une liste de personnes-ressources (avec qui les futurs chercheurs devraient être en contact); (5) continuer de

réviser la définition du SA et les termes du tableau d'état du CTOB (en mettant l'accent sur le SA); et (6) envisager de réviser la structure du tableau d'état du CTOB.

La journée d'ouverture s'est terminée par un résumé des mises à jour de la réunion des États de l'aire de répartition de l'ours blanc (PBRs), qui a eu lieu à Svalbard en 2020, le plan d'action circumpolaire du PBRs, les activités récentes du groupe de spécialistes de l'ours blanc et la remise du prix de la conservation du PBRs à Ian Stirling.